



Bien choisir et aménager un véhicule utilitaire léger (VUL)

Choisir un véhicule adapté à l'utilisation, aux marchandises transportées et aux distances à parcourir permet de limiter les risques pendant la conduite ou lors des opérations de chargement-déchargement.

+ **Faites l'acquisition d'un véhicule doté d'équipements adaptés**

- Optez pour des véhicules équipés des éléments de sécurité (dont ESP, ABS-AFU, airbags, dispositifs de surveillance de pression des pneus) et faites installer un extincteur.
- Choisissez des équipements de confort, tels que la climatisation, des rétroviseurs réglables à distance, des sièges réglables, un GPS à commande vocale et un régulateur de vitesse.

+ **Avant son utilisation, équipez votre VUL avec l'aide de professionnels pour faciliter son usage**

- Faites installer un témoin de surcharge pour suivre le poids réel du véhicule et respectez le poids total autorisé en charge (PTAC) indiqué sur la carte grise du véhicule.
- Équipez le véhicule d'une cloison de séparation pleine (non grillagée) pour éviter tout déplacement de matériaux dans l'habitacle lors d'un freinage d'urgence.
- Définissez et faites tester des points d'ancrage pour permettre un arrimage fiable.
- Faites aménager des rangements en fonction de l'activité et une galerie si besoin.





- Facilitez la montée et la descente du véhicule en installant une poignée de tirage, par exemple.
- Installez un éclairage s'activant à l'ouverture des portes pour garder visible l'espace autour du véhicule, même la nuit.
- Installez une ventilation haute et basse à l'arrière du véhicule.

+ Organisez le chargement-déchargement du véhicule avant chaque départ

- Veillez à la bonne répartition des charges (équilibre gauche-droite, avant-arrière, poids lourds en bas et légers en haut).
- Vérifiez le poids total du véhicule (passagers, réservoir plein, chargement, outils, etc.) pour qu'il ne dépasse pas le PTAC.
- Fournissez des équipements de rangement, d'arrimage et de calage.
- Mettez à disposition des outils d'aide à la manutention pour les phases de chargement-déchargement.

+ Entretenez régulièrement le véhicule

- Mettez en place un carnet de suivi.
- Fournissez une check-list des points de contrôle à vérifier avant le départ et encouragez les salariés à signaler les dysfonctionnements.
- Adaptez les pneumatiques aux conditions météorologiques saisonnières.

+ Formez les conducteurs à l'utilisation du véhicule et des équipements fournis

- Assurez-vous que le conducteur est en possession du permis de conduire requis.
- Formez les conducteurs à l'utilisation du véhicule et des équipements fournis.
- Formez les salariés à l'arrimage et au calage des charges.



POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

- Choisir son véhicule utilitaire léger (VUL), ED 6046

- Le carnet de suivi des véhicules utilitaires légers (VUL), ED 6055
- Prévenir le risque de surcharge des véhicules utilitaires légers. Les dispositifs embarqués, ED 6114

Fiche Solution de prévention : Agir pour réduire les risques d'accident de la route de vos salariés, ED 6462

Sites web :
www.inrs.fr
www.ameli.fr